



PRÉFET DE LOIR-ET-CHER

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ

Blois, le 20 décembre 2021

Renforcement des mesures sanitaires à l'occasion des fêtes de fin d'année

Le 17 décembre 2021, afin d'endiguer la 5^{ème} vague épidémique, le Premier ministre a annoncé de nouvelles mesures **dans un contexte de très forte circulation épidémique sur le territoire national**.

En cette veille de festivités, et **dans un esprit de responsabilité individuelle et collective**, il nous appartient de limiter au maximum les situations d'interactions, de respecter les gestes barrières, de se tester avant les moments rassemblant plusieurs personnes, voire d'y renoncer.

Dans ce contexte, **les services préfectoraux invitent à éviter la tenue d'évènements** qui seraient manifestement risqués d'un point de vue sanitaire à l'intérieur (salles des fêtes, salles communales...), comme à l'extérieur (concerts, feux d'artifice avec du public...). En particulier, **ils invitent à reporter ou annuler les cérémonies de vœux**, surtout si elles conduisent à des grands rassemblements et des moments de convivialité.

Le soir du 31 décembre, **la consommation de nourriture et d'alcool sera interdite sur la voie publique**.

Les forces de l'ordre seront particulièrement mobilisées en prévention de rassemblements sur la voie publique les soirs de fêtes, qui seraient incompatibles avec les recommandations sanitaires et susceptibles de générer des troubles.

Ensemble, nous poursuivons les efforts pour lutter contre la propagation du virus.

Contacts presse

Service départemental de la communication interministérielle
02.54.81.55.80 – 02.54.81.55.82 | pref-communication@loir-et-cher.gouv.fr
www.loir-et-cher.gouv.fr | @prefet41